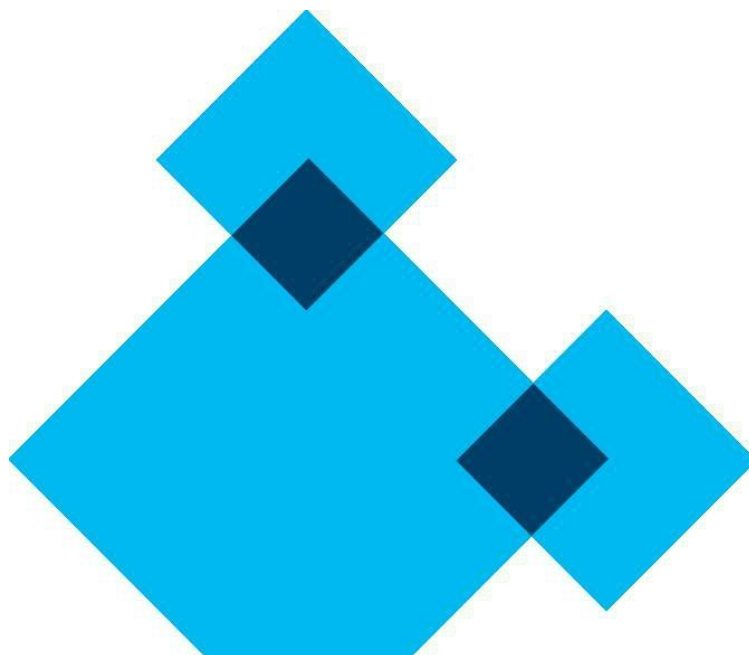

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres terminés les 31 mars 2013 et 2012

Non audités





ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

		Trimestres terminés les 31 mars	
(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)		2013	2012
		(non audités)	(non audités) (note 2)
Produits des activités ordinaires	Note 16	609 503 \$	567 725 \$
Coût des ventes			
Coût des primes et coûts directs	Notes 8 & 11	353 408	322 396
Amortissement		10 320	8 462
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie		20 307	20 795
		384 035	351 653
Marge brute		225 468	216 072
Charges opérationnelles			
Frais de vente et de commercialisation		106 918	102 381
Frais généraux et d'administration		46 395	38 435
		153 313	140 816
Résultat opérationnel		72 155	75 256
Produits financiers		6 203	3 490
Charges financières	Note 11	(13 933)	(12 893)
Charges financières, montant net		(7 730)	(9 403)
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Note 4	(1 722)	1 155
Résultat avant impôts sur le résultat		62 703	67 008
(Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat			
Exigible		(18 682)	(19 558)
Différé		1 725	(2 746)
		(16 957)	(22 304)
Résultat net de la période		45 746 \$	44 704 \$
Résultat net attribuable à ce qui suit :			
Actionnaires de la Société		40 527	45 378
Participation ne donnant pas le contrôle		5 219	(674)
Résultat net de la période		45 746 \$	44 704 \$
Nombre moyen pondéré d'actions		172 283 597	173 820 140
Résultat par action ordinaire			
De base et dilué	Note 7	0,22 \$	0,24 \$



ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2013	2012
	(non audités)	(non audités) (note 2)
Résultat net de la période	45 746 \$	44 704 \$
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultat net</i>		
Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger	(4 297)	1 839
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat net</i>		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôts	Note 19 107	(205)
	(4 190)	1 634
Autres éléments du résultat global pour la période	41 556 \$	46 338 \$
Résultat global de la période		
Résultat global attribuable à ce qui suit :		
Actionnaires de la Société	36 286	47 015
Participation ne donnant pas le contrôle	5 270	(677)
Résultat global de la période	41 556 \$	46 338 \$



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		31 mars	31 décembre	1 ^{er} janvier
		2013	2012	2012
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
		(non audités)	(non audités)	(non audités)
			(note 2)	(note 2)
ACTIFS				
<i>Actifs courants</i>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		476 861 \$	497 976 \$	202 147 \$
Liquidités soumises à restrictions		29 453	28 342	15 074
Placements à court terme		15 432	42 479	58 372
Comptes débiteurs	Notes 8 & 11	395 345	386 073	382 823
Stocks		9 991	15 671	41 965
Frais payés d'avance		39 924	41 105	29 144
Billet à recevoir		—	—	61 611
		967 006	1 011 646	791 136
<i>Actifs non courants</i>				
Encaisse en fidéicommis	Notes 3 & 6	46 889	48 549	42 804
Placements à long terme	Note 5	336 551	336 952	302 735
Placements mis en équivalence	Note 4	110 320	109 854	31 407
Immobilisations corporelles		21 916	23 444	16 142
Immobilisations incorporelles	Note 19	1 682 063	1 708 709	1 761 906
Goodwill		1 997 526	2 007 427	1 985 603
		5 162 271 \$	5 246 581 \$	4 931 733 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
<i>Passifs courants</i>				
Comptes créditeurs et charges à payer		340 407 \$	380 547 \$	382 130 \$
Impôts à payer		14 985	3 427	1 083
Provisions	Note 11	156 226	159 456	147 748
Dépôts clients		76 355	76 056	38 195
Produits différés	Note 10	1 540 691	1 541 554	1 557 869
Partie à court terme de la dette à long terme		—	—	200 000
		2 128 664	2 161 040	2 327 025
<i>Passifs non courants</i>				
Dette à long terme		793 545	793 126	386 678
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants	Note 12	41 602	40 618	35 489
Impôts différés		213 332	215 023	209 482
Produits différés	Note 10	646 538	712 104	684 865
		3 823 681	3 921 911	3 643 539
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société		1 343 197	1 334 547	1 302 248
Participation ne donnant pas le contrôle		(4 607)	(9 877)	(14 054)
Total des capitaux propres		1 338 590	1 324 670	1 288 194
		5 162 271 \$	5 246 581 \$	4 931 733 \$
Engagements et éventualités	Notes 13 & 15			

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) Roman Doroniuk

Roman Doroniuk

Administrateur

(signé) Joanne Ferstman

Joanne Ferstman

Administratrice



ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Trimestres terminés les 31 mars 2012 et 2013 (non audités) (note 2)	Actions ordinaires en circulation	Capital social	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport	Total attribuable aux actionnaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)</i>								
Solde au 1^{er} janvier 2012	173 817 381	1 695 642 \$	(1 586 422) \$	(29 033) \$	1 222 061 \$	1 302 248 \$	(14 054) \$	1 288 194 \$
Résultat global de la période								
Résultat net de la période			45 378			45 378	(674)	44 704
Autres éléments du résultat global :								
Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger				1 842		1 842	(3)	1 839
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôts	Note 19		(205)			(205)		(205)
Résultat global de la période	—	—	45 173	1 842	—	47 015	(677)	46 338
Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres								
Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options	72 827	884			(185)	699		699
Rachat d'actions ordinaires	(480 000)	(4 216)			(1 688)	(5 904)		(5 904)
Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées	Note 14		(28 905)			(28 905)		(28 905)
Apport d'une participation ne donnant pas le contrôle	Note 18					—	2 652	2 652
Accroissement lié aux autres régimes de rémunération fondée sur des actions					1 369	1 369		1 369
Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires	(407 173)	(3 332)	(28 905)	—	(504)	(32 741)	2 652	(30 089)
Solde au 31 mars 2012	173 410 208	1 692 310 \$	(1 570 154) \$	(27 191) \$	1 221 557 \$	1 316 522	(12 079)	1 304 443 \$
Solde au 31 décembre 2012								
	172 257 314	1 683 456 \$	(1 542 700) \$	(24 636) \$	1 218 427 \$	1 334 547 \$	(9 877) \$	1 324 670 \$
Résultat global de la période								
Résultat net de la période			40 527			40 527	5 219	45 746
Autres éléments du résultat global :								
Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger				(4 348)		(4 348)	51	(4 297)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôts	Note 19		107			107		107
Résultat global de la période	—	—	40 634	(4 348)	—	36 286	5 270	41 556
Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres								
Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options	117 321	1 688			(360)	1 328		1 328
Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées	Note 14		(30 392)			(30 392)		(30 392)
Accroissement lié aux autres régimes de rémunération fondée sur des actions					1 428	1 428		1 428
Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires	117 321	1 688	(30 392)	—	1 068	(27 636)	—	(27 636)
Solde au 31 mars 2013	172 374 635	1 685 144 \$	(1 532 458) \$	(28 984) \$	1 219 495 \$	1 343 197 \$	(4 607) \$	1 338 590 \$



ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Trimestres terminés les 31 mars	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		2013	2012
		(non audités)	(non audités) (note 2)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX			
Activités opérationnelles			
Résultat net de la période		45 746 \$	44 704 \$
Ajustements pour			
Amortissement		30 627	29 257
Rémunération fondée sur des actions		3 865	2 988
Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Note 4	1 722	(1 155)
Charges financières, montant net		7 730	9 403
Charge d'impôt		16 957	22 304
Variation des actifs et passif opérationnels	Note 19	(89 473)	(51 841)
Autres		2 046	2 125
		(26 526)	13 081
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles		19 220	57 785
Intérêts reçus		2 380	2 556
Intérêts payés		(14 628)	(13 640)
Impôts sur le résultat payés		(7 424)	(15 731)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, montant net		(452)	30 970
Activités d'investissement			
Placements à court terme		27 297	6 653
Placements à long terme	Note 5	(314)	(2 298)
Nouvelles immobilisations corporelles et nouveaux logiciels et technologies		(9 085)	(12 656)
Ajout d'autres immobilisations incorporelles		—	(2 273)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net		17 898	(10 574)
Activités de financement			
Dividendes trimestriels	Note 14	(30 392)	(28 905)
Apport d'une participation ne donnant pas le contrôle	Note 18	—	2 652
Émission d'actions ordinaires		1 328	699
Rachat d'actions ordinaires		—	(2 950)
Remboursement de la dette à long terme		—	(15 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net		(29 064)	(43 504)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(11 618)	(23 108)
Écart de conversion lié à la trésorerie		(9 497)	720
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		497 976	202 147
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		476 861 \$	179 759 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

RUBRIQUE DES NOTES :

1.	STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ	8
2.	PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	9
3.	ACQUISITION D'EXCELLENCE IN MOTIVATION, INC.	15
4.	PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE	18
5.	PLACEMENTS À LONG TERME	19
6.	ENCAISSE EN FIDÉICOMMIS	19
7.	RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE	20
8.	PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT	20
9.	RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES	22
10.	PRODUITS DIFFÉRÉS	23
11.	PROVISIONS	24
12.	RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS NON COURANTS	26
13.	PASSIFS ÉVENTUELS	26
14.	DIVIDENDES	27
15.	ENGAGEMENTS	28
16.	INFORMATIONS SECTORIELLES	29
17.	JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS	31
18.	PARTIES LIÉES ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	34
19.	INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE	36
20.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	37

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Aimia Inc. (« Aimia » ou la « Société »), anciennement Groupe Aeroplan Inc., a été constituée le 5 mai 2008 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a succédé au Fonds de revenu Aéroplan à la suite de la réorganisation de la structure de fiducie de revenu du Fonds en structure de société par actions aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux le 25 juin 2008.

Le bureau inscrit et siège social d'Aimia est situé au 5100, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), Canada H4A 3T2.

Aimia est un chef de file international dans le domaine de la gestion de la fidélisation qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte trois secteurs opérationnels régionaux : Canada; États-Unis et Asie-Pacifique (« É.-U. et APAC »); et Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMOA »). Notre structure régionale fait en sorte que nos leaders demeurent près de nos clients, de nos partenaires et de nos investisseurs, tandis que nos services de fidélisation nous permettent d'innover, de partager les meilleures pratiques et de collaborer afin de fournir des solutions à nos clients de toutes les régions et du monde entier.

Au Canada, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence. En EMOA, Aimia est le propriétaire et l'exploitant de Nectar, programme de fidélisation coalisé du Royaume-Uni, d'Air Miles Moyen-Orient, programme de fidélisation coalisé des Émirats arabes unis, par l'entremise d'une participation de 60 %, et de Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé d'Italie, par l'entremise d'une participation de 75 %. Par l'intermédiaire des services d'Intelligent Shopper Solutions (« ISS ») et de sa participation de 50 % dans Insight 2 Communication LLP (« i2c »), une coentreprise avec Sainsbury's, le secteur EMOA d'Aimia fournit aussi des services de connaissances et d'analyse fondés sur des données aux détaillants et à leurs fournisseurs au Royaume-Uni et dans le monde entier. Le groupe d'Aimia spécialisé dans l'analytique de la fidélité conçoit des outils d'analyse pour aider les clients dans le monde entier à recueillir, à analyser et à trouver des connaissances utilisables à partir de leurs données clientèle afin d'accroître le rendement du capital investi dans le marketing. Dans chaque région, Aimia fournit des services de fidélisation propriétaire, notamment la conception, le lancement et l'exploitation de programmes de fidélisation. En outre, l'acquisition d'Excellence in Motivation, Inc. (« EIM ») a permis à Aimia d'accroître sa présence aux États-Unis et de renforcer sa gamme de produits de solutions d'amélioration du rendement des canaux et des employés dans cette région.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Aimia détient aussi une participation de 48,9 % dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V. (« PLM », collectivement avec son prédécesseur, Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V.), qu'elle contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, S.A.B. de C.V., propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique, ainsi qu'une participation de 50 % dans Prismah Fidelidade S.A. (« Prismah »), qu'elle contrôle conjointement avec Multiplus S.A., société créée en vue de proposer des services de fidélisation au Brésil, en plus de détenir une participation minoritaire dans Cardlytics, Inc. (« Cardlytics »), société américaine fermée dans le domaine du marketing transactionnel pour les services bancaires électroniques. Ces placements sont pris en compte dans le secteur Siège social.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à la norme comptable internationale n° 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). En conséquence, certains renseignements et certaines notes habituellement fournis dans les états financiers consolidés annuels audités ont été omis ou résumés. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Les états financiers intermédiaires comprennent tous les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires à une présentation fidèle des résultats opérationnels, de la situation financière et des flux de trésorerie de la Société. Les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période intermédiaire ou pour l'ensemble de l'exercice.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires le 13 mai 2013.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

b) Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés en fonction de la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants de l'état de la situation financière :

- les bons de souscription d'Air Canada (compris dans les comptes débiteurs) sont évalués à la juste valeur;
- le placement dans Cardlytics est évalué à la juste valeur;
- le contrat de change à terme est évalué à la juste valeur;
- les passifs relatifs aux ententes de paiement fondées sur des actions et réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur;
- le passif au titre des prestations de retraite constituées est comptabilisé au montant total net de la juste valeur des actifs des régimes, déduction faite de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies;
- la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition d'EIM est évaluée à la juste valeur (*notes 3 et 12*).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et exercice du jugement

La préparation d'états financiers exige le recours à certaines estimations comptables importantes. Elle nécessite également que la direction fasse appel à son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les questions assujetties à un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ainsi que les hypothèses et les estimations ayant une incidence significative sur les états financiers sont énumérées à la *note 2* afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

e) Méthodes comptables

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, sauf indication contraire ci-après.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Changements touchant les méthodes comptables

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté les normes nouvelles et révisées suivantes, ainsi que toute modification en résultant. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IFRS 10, États financiers consolidés

IFRS 10 impose à l'entité de consolider une entité détenue lorsqu'elle est exposée à des rendements variables ou qu'elle a des droits à l'égard de tels rendements variables du fait de son rôle auprès de l'entité détenue, et qu'elle a la capacité d'influencer ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a sur l'entité détenue. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers individuels*. La Société a déterminé que l'adoption de cette norme n'avait eu aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

IFRS 11, Partenariats

IAS 28R, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

IFRS 11 impose au coentrepreneur de classer sa participation dans un partenariat dans les coentreprises ou dans les activités conjointes. Les coentreprises seront comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, alors que dans le cas des activités conjointes, le coentrepreneur comptabilisera sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité conjointe. IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. IAS 28 a été modifiée de façon à inclure les coentreprises dans son champ d'application et à tenir compte des modifications apportées aux normes IFRS 10 à 13. La Société a classé ses partenariats et a conclu que l'adoption d'IFRS 11 et les modifications d'IAS 28 n'avaient eu aucune incidence sur la comptabilisation de ses partenariats.

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

IFRS 12 établit des exigences en matière d'informations à fournir sur les participations dans d'autres entités, comme des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et des instruments non comptabilisés. La norme contient de nouvelles obligations d'information qui portent sur la nature de la participation d'une entité dans d'autres entités et les risques liés à cette participation. La Société fournira les informations requises aux termes d'IFRS 12 dans ses prochains états financiers annuels, soit ceux de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme globale dont les dispositions sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir connexes s'appliquent pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle précise aussi les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. L'adoption de cette norme n'a donné lieu à aucun ajustement aux méthodes qu'utilise la Société pour évaluer la juste valeur et n'a nécessité aucun ajustement d'évaluation au 1^{er} janvier 2013.

Modification d'IFRS 7 introduisant de nouvelles exigences d'information sur la compensation

IFRS 7, *Instruments financiers*, a été modifiée pour y inclure des exigences d'informations additionnelles portant sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. La Société fournira les nouvelles informations requises par la norme dans ses prochains états financiers annuels, soit ceux de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013.

Modification d'IAS 1 portant sur la présentation des autres éléments du résultat global

La modification exige le regroupement des autres éléments du résultat global selon qu'ils seront éventuellement reclassés en résultat net ou non. La Société a reclassé les éléments du résultat global de la période comparative. Ces modifications n'ont donné lieu à aucun ajustement des autres éléments du résultat global ni du résultat global.

IAS 19R, Avantages du personnel

IAS 19 a été modifiée pour rendre compte des changements importants apportés à la comptabilisation et à l'évaluation des passifs (actifs) au titre des prestations définies, et impose des obligations d'information supplémentaires. Les principaux changements sont l'élimination de la méthode du corridor et de la possibilité de comptabiliser les écarts actuariels par le biais du résultat net. Les écarts actuariels, rebaptisés « réévaluations », doivent être comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Cette modification est cohérente avec la méthode comptable actuelle de la Société. La norme révisée exige également la comptabilisation immédiate du coût des services passés lorsqu'ils sont engagés et le calcul de la charge annuelle d'un régime d'avantages par capitalisation, lequel doit être fondé sur l'application du taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées et non au rendement prévu des actifs du régime.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La Société a adopté ces modifications rétrospectivement et a ajusté ses capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2012 en vue de comptabiliser les coûts des services passés qui ne l'étaient pas auparavant. La charge au titre des régimes de retraite à prestations définies de la période comparative a été ajustée pour refléter l'application du taux d'actualisation à l'actif ou passif net au titre des prestations définies au lieu du rendement prévu des actifs des régimes. Les ajustements apportés à chaque poste des états financiers touché sont présentés dans les tableaux ci-après.

Ajustements des états consolidés du résultat net	Trimestres terminés les 31 mars	
	2013	2012
Résultat net avant changements comptables	45 680	44 619
Diminution des frais de vente et de commercialisation	90	115
Augmentation de la charge d'impôt sur le résultat différé	(24)	(30)
Résultat net après changements comptables	45 746	44 704
Résultat net après changements comptables attribuable à ce qui suit :		
Actionnaires de la Société	40 527	45 378
Participation ne donnant pas le contrôle	5 219	(674)
Résultat net après changements comptables	45 746	44 704

Ajustements des états consolidés du résultat global	Trimestres terminés les 31 mars	
	2013	2012
Résultat global avant changements comptables	41 411	46 193
Diminution de la perte actuarielle au titre des régimes à prestations définies, après impôts	79	60
Augmentation du résultat net	66	85
Résultat global après changements comptables	41 556	46 338
Résultat global après changements comptables attribuable à ce qui suit :		
Actionnaires de la Société	36 286	47 015
Participation ne donnant pas le contrôle	5 270	(677)
Résultat global après changements comptables	41 556	46 338

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Ajustements des états consolidés de la situation financière	31 mars 2013	31 décembre 2012	1 ^{er} janvier 2012
Total des capitaux propres avant changements comptables	1 341 177	1 327 402	1 291 507
Augmentation du passif de retraite et autres passifs non courants	(3 502)	(3 699)	(4 486)
Diminution des passifs d'impôt sur le résultat différé	915	967	1 173
Total des capitaux propres après changements comptables	1 338 590	1 324 670	1 288 194
Total des capitaux propres après changements comptables attribuable à ce qui suit :			
Actionnaires de la Société	1 343 197	1 334 547	1 302 248
Participation ne donnant pas le contrôle	(4 607)	(9 877)	(14 054)
Résultat global après changements comptables	1 338 590	1 324 670	1 288 194

Les modifications d'IAS 19 n'ont eu aucune incidence sur le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités d'investissement et aux activités de financement présentés dans les tableaux des flux de trésorerie de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES À VENIR

Les normes nouvelles et modifiées qui suivent ont été publiées, et leur application est obligatoire pour les périodes comptables futures.

- A. La Norme internationale d'information financière 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), a été publiée en novembre 2009. Cette norme, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples prévus à IAS 39 pour les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres dont l'évaluation de la juste valeur a donné lieu à un ajustement, celui-ci étant comptabilisé par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement une récupération du coût du placement, sont comptabilisés en résultat net; toutefois, les autres profits et pertes (y compris la dépréciation) associés à de tels instruments demeurent indéfiniment dans le cumul du résultat global. De plus, cette norme énonce des directives au sujet des passifs financiers et de la décomptabilisation des instruments financiers. Cette norme doit s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015, et son adoption anticipée est permise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

- B. En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, en vue de préciser certaines exigences liées à la compensation des actifs et des passifs financiers. Cette modification doit s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence importante sur ses états financiers consolidés, étant donné qu'elle est déjà en conformité avec celles-ci.

CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Historiquement, les activités du programme Aéroplan sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les activités de fidélisation propriétaire connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des services liés aux distributions de primes étant moindre que celle du programme d'Aéroplan et du programme Nectar.

3. ACQUISITION D'EXCELLENCE IN MOTIVATION, INC.

Le 24 septembre 2012, Aimia a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation d'EIM, société privée américaine offrant des solutions complètes d'amélioration du rendement des canaux et des employés ainsi que des solutions de fidélisation pour les entreprises, pour un prix d'achat total de 27,0 M\$ (27,7 M\$ US). Une tranche de 3,1 M\$ (3,2 M\$ US) de ce montant a trait à la rémunération différée, dont un montant de 1,1 M\$ (1,1 M\$ US) était inclus dans l'encaisse en fidéicommiss (note 6), payable à certains actionnaires vendeurs au deuxième anniversaire de l'acquisition s'ils sont toujours à l'emploi d'Aimia. La rémunération différée a été exclue du prix d'achat, et elle sera comptabilisée selon la méthode linéaire sur la durée d'acquisition des droits dans les états financiers consolidés d'Aimia en tant que charge de rémunération intégrée aux frais généraux et frais d'administration.

Grâce à cette acquisition, Aimia renforcera sa position de chef de file mondial parmi les entreprises de gestion de la fidélisation offrant une gamme complète de services : des canaux de distribution d'envergure internationale offrant des solutions pour les employés et les clients dans tous les secteurs verticaux, de toutes les zones géographiques et avec une multitude d'outils pour les marques de consommation et interentreprises.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Dans le but de réaliser la transaction, Aimia a engagé des coûts liés à l'acquisition de 1,8 M\$ (1,9 M\$ US) au troisième trimestre de 2012, lesquels ont été intégrés aux frais généraux et frais d'administration.

En raison du moment de l'acquisition et comme le permettent les IFRS, une estimation préliminaire de la répartition du prix d'achat et des justes valeurs des immobilisations incorporelles a été préparée au 30 septembre 2012. La répartition définitive a été achevée durant le quatrième trimestre de 2012.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Le tableau ci-après présente la contrepartie transférée et les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date de l'acquisition selon la répartition définitive du prix d'achat.

Répartition définitive du prix d'achat	
Trésorerie	19 242
Contrepartie conditionnelle ^{a)}	1 473
Contrepartie à payer ^{b)}	2 891
Autre contrepartie à payer	243
Rémunération différée ^{c)}	3 063
Total de la contrepartie	26 912
Rémunération différée ^{c)}	(3 063)
Total de la contrepartie devant être répartie	23 849
Montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris identifiables	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 441
Liquidités soumises à restrictions	4 712
Comptes débiteurs	17 133
Frais payés d'avance	3 396
Immobilisations corporelles	1 206
Logiciels et technologie	3 405
Relations clients	18 100
Autres immobilisations incorporelles ^{d)}	461
Comptes créditeurs et charges à payer	(4 658)
Dépôts clients	(23 336)
Produits différés	(12 116)
Impôts sur le résultat différés	(4 902)
Total des actifs (passifs) identifiables nets	6 842
Goodwill ^{e)}	17 007
Total	23 849

- a) Montant en fidéicommis au 24 septembre 2012, déduction faite de la rémunération différée de 0,4 M\$ US (0,4 M\$), payable à l'atteinte d'une cible de rendement en 2013 (*note 6*). Le montant représente la juste valeur de la contrepartie à la date de l'acquisition, et la direction est d'avis qu'il correspond à la contrepartie maximale à payer. Au 31 mars 2013, la contrepartie conditionnelle était prise en compte dans les autres éléments de passifs non courants (*note 12*).
- b) Montant en fidéicommis au 24 septembre 2012, déduction faite de la rémunération différée de 0,7 M\$ US (0,7 M\$), visant à régler tout paiement découlant d'ajustements du fonds de roulement et de demandes d'indemnisation potentielles (*note 6*). Le 24 décembre 2012, par suite de l'achèvement de l'audit du fonds de roulement, un montant de 0,7 M\$ US (0,7 M\$) a été libéré, dont une tranche de 0,1 M\$ US (0,1 M\$), qui représente de la rémunération différée, a été libérée en faveur d'AIMIA et sera remise à certains actionnaires vendeurs à la date du deuxième anniversaire de l'acquisition si

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

certaines conditions sont réunies et une tranche de 0,5 M\$ US (0,5 M\$) a été remise aux actionnaires vendeurs. Au 31 mars 2013, la contrepartie payable était prise en compte dans les autres éléments de passifs non courants (*note 12*).

- c) Comprend un montant de 1,1 M\$ US (1,1 M\$) qui était pris en compte dans l'encaisse en fidéicommiss au 24 septembre 2012.
- d) Représente les clauses de non-concurrence convenues avec certains actionnaires vendeurs aux termes de la convention d'acquisition.
- e) Le goodwill provient en grande partie du talent de l'effectif d'EIM et des synergies devant découler de l'intégration de ses activités. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

4. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

	31 mars	31 décembre
	2013	2012
Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V.	109 015	107 830
Autres placements mis en équivalence	1 305	2 024
Total	110 320	109 854

Quote-part du résultat net des placements mis en équivalence	Trimestres terminés les 31 mars	
	2013	2012
Placement dans PLM Premier, S.A.P.I. de C.V.	(979)	1 155
Autres placements mis en équivalence	(743)	—
Total	(1 722)	1 155

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

5. PLACEMENTS À LONG TERME

	31 mars	31 décembre
	2013	2012
Placements en titres de capitaux propres ^{a)}	23 982	23 702
Placements en obligations de sociétés et de gouvernements (note 9)	312 569	313 250
Total	336 551	336 952

- a) Comprend une participation minoritaire dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing transactionnel pour les services bancaires électroniques acquise le 8 septembre 2011, pour une contrepartie en trésorerie de 23,4 M\$ US (23,0 M\$). Le placement dans Cardlytics est classé dans les placements à long terme et comptabilisé comme un placement disponible à la vente évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées dans les autres éléments du résultat global. La Société a déterminé que la juste valeur se rapprochait du coût au 31 mars 2013 et au 31 décembre 2012.

6. ENCAISSE EN FIDÉICOMMIS

A) ACQUISITION DE LMG

L'encaisse en fidéicommiss de 41,9 M\$ (27,1 M£) représente une contrepartie éventuelle se rapportant à l'acquisition, en décembre 2007, d'Aimia EMEA Limited (auparavant, Loyalty Management Group Limited ou LMG). Aux termes de la convention de fidéicommiss conclue au moment de l'acquisition, l'encaisse en fidéicommiss sera libérée en faveur de la Société ou des anciens actionnaires lorsque le jugement final sera rendu (note 11).

B) ACQUISITION D'EIM (NOTE 3)

Le 24 septembre 2012, aux termes de l'entente d'acquisition, un montant de 5,5 M\$ (5,7 M\$ US) a été placé en fidéicommiss, ce montant représentant un montant de 3,6 M\$ (3,8 M\$ US) visant à couvrir les ajustements du fonds de roulement et les demandes d'indemnisation potentielles ainsi qu'une contrepartie éventuelle de 1,9 M\$ (1,9 M\$ US) payable à l'atteinte d'une cible de rendement en 2013. Une tranche de 1,1 M\$ (1,1 M\$ US) du montant placé en fidéicommiss, soit 20,1 %, représente la rémunération différée payable à certains actionnaires vendeurs au deuxième anniversaire de l'acquisition s'ils sont toujours à l'emploi d'Aimia.

Le 24 décembre 2012, par suite de l'achèvement de l'audit du fonds de roulement, un montant de 710 000 \$ US a été libéré de l'encaisse en fidéicommiss. De ce montant, une tranche de 43 000 \$ US a été libérée en faveur d'Aimia sous forme d'ajustement du fonds de roulement initialement ciblé. Du montant résiduel, une tranche de 134 000 \$ US

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

(20,1 % du solde), qui représente de la rémunération différée, a été libérée en faveur d'Aimia et sera versée à certains actionnaires vendeurs à la deuxième date anniversaire de l'acquisition si ceux-ci sont toujours au service d'Aimia à cette date, et une tranche de 533 000 \$ US a été libérée en faveur des actionnaires vendeurs.

7. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2013	2012
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	40 527	45 378
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(2 803)	(2 803)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	37 724	42 575
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué	172 283 597	173 820 140
Résultat par action ordinaire – de base et dilué	0,22 \$	0,24 \$

8. PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT

Air Canada et deux autres partenaires d'accumulation principaux représentent un pourcentage élevé de la facturation brute. Puisque les produits d'Aimia sont constatés d'après les échanges des membres plutôt qu'au moment où les partenaires d'accumulation émettent des unités de fidélisation aux membres, les données sur les principaux clients sont fondées sur la facturation brute, laquelle comprend le produit de la vente d'unités de fidélisation et des services rendus ou à rendre. La facturation brute de chaque partenaire d'accumulation correspond aux montants établis dans les contrats, reçus ou à recevoir des partenaires d'accumulation et des clients pour chaque période. Air Canada et les autres partenaires d'accumulation ont compté pour un pourcentage important de la facturation brute, comme suit :

	Secteur opérationnel	Trimestres terminés les 31 mars	
		2013	2012
		%	%
Air Canada	Canada	11	13
Partenaire d'accumulation A	Canada	23	24
Partenaire d'accumulation B	EMOA	14	12

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

PRATIQUES CONTRACTUELLES ET COMMERCIALES AVEC AIR CANADA

Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Le coût des primes fournies par Air Canada (et par d'autres membres du réseau Star Alliance), en pourcentage du coût total des primes et des coûts directs, s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2013	2012
	%	%
Air Canada (et autres membres du réseau Star Alliance)	43	45

Air Canada agit en qualité de chambre de compensation pour la quasi-totalité des transactions visant la facturation brute de milles Aéroplan et les achats de primes faisant intervenir Aimia Canada Inc. (auparavant, Aéroplan Canada Inc., exploitant du programme Aéroplan et filiale en propriété exclusive d'Aimia) (« Aéroplan ») et des sociétés aériennes autres qu'Air Canada (membres du réseau Star Alliance). Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Les paragraphes qui suivent présentent en bref les modalités financières pertinentes aux principaux contrats.

CPSC

Le contrat de participation et de services commerciaux intervenu entre Air Canada et Aéroplan en date du 9 juin 2004, sous sa formule modifiée et mise à jour (le « CPSC »), qui expire le 29 juin 2020, couvre les modalités de l'acquisition par Aéroplan de primes-voyages d'Air Canada et de ses sociétés affiliées, de l'achat de milles Aéroplan par Air Canada et ses sociétés affiliées à émettre aux membres et de la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs destiné à certains clients d'Air Canada. Aux termes du CPSC, Aéroplan est tenue d'acheter annuellement un nombre minimal de places sur les vols d'Air Canada et de ses sociétés affiliées à titre de primes. Ce nombre est calculé en fonction du nombre de places utilisées au cours des trois années civiles précédentes. Selon la période de trois ans terminée le 31 décembre 2012, Aéroplan est tenue d'acheter des places sur les vols à hauteur d'environ 425,6 M\$ par année. Bien qu'Air Canada puisse modifier le nombre de milles Aéroplan par vol accordés aux membres en vertu du programme Aéroplan sans le consentement d'Aéroplan, elle est tenue d'acheter, chaque année, un nombre préétabli de milles Aéroplan aux termes du programme Aéroplan à un tarif convenu. Aéroplan est tenue de fournir à Air Canada certains services de commercialisation et de promotion, notamment les services de centres de contacts pour la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, en contrepartie d'honoraires calculés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

d'après les frais réels, après ventilation, majorés des frais d'administration. La capacité d'Aéroplan à répondre aux futures demandes de primes de la part des membres dépendra de la capacité d'Air Canada à offrir le nombre de places requis.

BONS DE SOUSCRIPTION D'AIR CANADA

Dans le cadre du prêt syndiqué à Air Canada du 29 juillet 2009, qui a été remboursé le 3 août 2010, Air Canada a émis aux prêteurs des bons de souscription visant l'acquisition d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie B à droit de vote variable d'Air Canada. Le 29 juillet 2009, Aéroplan a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,51 \$ chacun et, le 19 octobre 2009, elle a reçu 1 250 000 bons de souscription assortis d'un prix d'exercice de 1,44 \$ chacun, ces bons de souscription pouvant être exercés en tout temps et arrivant à échéance quatre ans après la date d'attribution.

Les bons de souscription sont présentés dans les comptes débiteurs, et toute variation de leur juste valeur est portée en résultat dans les produits financiers.

Au 31 mars 2013, la juste valeur des 2 500 000 bons de souscription totalisait 3,9 M\$, par rapport à 1,1 M\$ au 31 décembre 2012.

9. RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie opérationnels afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Pour l'heure, Aimia n'a pas utilisé les fonds de la réserve. Au 31 mars 2013, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Au 31 mars 2013, la réserve était investie dans des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

10. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le rapprochement des produits différés est présenté ci-dessous :

	Unités de fidélisation		Autres		Total	
	31 mars 2013	31 décembre 2012	31 mars 2013	31 décembre 2012	31 mars 2013	31 décembre 2012
Solde d'ouverture	2 188 044	2 192 798	65 614	49 936	2 253 658	2 242 734
Unités de fidélisation émises – facturation brute	413 349	1 628 429	—	—	413 349	1 628 429
Autres – facturation brute	—	—	147 766	614 594	147 766	614 594
Produits des activités ordinaires constatés	(461 104)	(1 637 882)	(148 399)	(611 036)	(609 503)	(2 248 918)
Produits différés découlant de l'acquisition d'EIM	—	—	—	12 116	—	12 116
Écarts de conversion et autres ajustements	(10 821)	4 699	(7 220)	4	(18 041)	4 703
Solde de clôture	2 129 468	2 188 044	57 761	65 614	2 187 229	2 253 658
Ventilation entre :						
Partie courante ^{a)}	1 490 463	1 485 001	50 228	56 553	1 540 691	1 541 554
Partie non courante	639 005	703 043	7 533	9 061	646 538	712 104

a) La partie courante représente l'hypothèse la plus probable de la direction quant au montant qui sera constaté au cours des 12 prochains mois, d'après les tendances historiques.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant maximal des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation est estimé à 1 110,5 M\$ au 31 mars 2013.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été évalués en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 138,7 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 133,3 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 5,4 M\$, au trimestre considéré.

11. PROVISIONS

LITIGE CONCERNANT LA TVA (NOTE 6)

	Provision pour la TVA
Solde au 31 décembre 2011	147 748
Dotation à la provision au cours de l'exercice	8 761
Provision utilisée au cours de l'exercice	—
Provision reprise au cours de l'exercice	—
Écart de conversion	2 947
Solde au 31 décembre 2012	159 456
Dotation à la provision au cours de la période	3 249
Provision utilisée au cours de la période	—
Provision reprise au cours de la période	—
Écart de conversion	(6 479)
Solde au 31 mars 2013	156 226

Aimia EMEA Limited (auparavant, Loyalty Management Group Limited) est partie à un litige qui l'oppose au ministère du Revenu et des Douanes du Royaume-Uni (« Her Majesty's Revenue & Customs » ou « HMRC ») depuis 2003 concernant le traitement de la TVA appliqué au programme Nectar, tel qu'il s'applique à la déductibilité des crédits de taxe sur les intrants au paiement de la TVA exigible. LMG a payé un montant évalué à 13,8 M£ (27,1 M\$).

Aimia EMEA Limited a interjeté appel devant le VAT and Duties Tribunal, qui s'est prononcé en sa faveur. HMRC a ensuite fait appel devant la Haute Cour qui s'est prononcée en faveur de HMRC. À son tour, Aimia EMEA Limited a porté la décision de la Haute Cour en appel devant la Cour d'appel, qui a rendu le 5 octobre 2007 un jugement favorable à Aimia EMEA Limited, exigeant le remboursement du montant évalué et confirmant l'admissibilité de Aimia EMEA Limited à la déduction des crédits de taxe sur les intrants à l'avenir. Par conséquent, un montant à recevoir de 13,8 M£ (27,1 M\$) a été comptabilisé au 31 décembre 2007 et recouvré par la suite en janvier 2008.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

HMRC en a appelé de la décision de la Cour d'appel devant la Chambre des lords, qui a donné droit d'en référer à la Cour de justice de l'Union européenne (« CEJ »). La cause a été entendue le 21 janvier 2010. Le 7 octobre 2010, la CEJ a prononcé un jugement contre Aimia EMEA Limited et en faveur de HMRC. L'affaire a été portée devant la Cour suprême du Royaume-Uni, dont la décision sera fondée sur les indications de la CEJ. L'audience a eu lieu les 24 et 25 octobre 2012. Le 13 mars 2013, la Cour suprême du Royaume-Uni a rendu son jugement. Bien que ce jugement soit en faveur d'Aimia EMEA Limited, la Cour suprême du Royaume-Uni a demandé à Aimia EMEA Limited et à HMRC des représentations écrites additionnelles afin d'en arriver à un jugement définitif. La direction s'attend à ce que la Cour suprême du Royaume-Uni rende son jugement définitif au deuxième trimestre de 2013.

La Société a comptabilisé un montant de 156,2 M\$ (101,1 M£) dans les provisions au 31 mars 2013, par rapport à 159,5 M\$ (99,0 M£) au 31 décembre 2012, au titre des crédits de taxes sur les intrants liés à la fourniture de biens demandés par le passé et jusqu'à maintenant, ainsi que des intérêts et pénalités. Un montant de 63,6 M\$ (41,2 M£) correspondant aux montants pouvant être recouverts aux termes des ententes contractuelles conclues avec certains partenaires d'échange a aussi été comptabilisé dans les comptes débiteurs au 31 mars 2013, par rapport à 66,3 M\$ (41,2 M£) au 31 décembre 2012.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2013, une somme de 2,1 M\$ (1,4 M£) a été comptabilisée dans le coût des primes, alors qu'une somme de 1,1 M\$ (0,7 M£) a été comptabilisée dans les charges d'intérêts.

À l'heure actuelle, cette provision correspond aux meilleures estimations de la direction.

Le jugement de la CEJ concernant le litige relatif à la TVA n'a pas encore eu d'incidence sur les flux de trésorerie, les montants n'ayant pas encore été réglés. Cela se produira vraisemblablement lorsque la Cour suprême du Royaume-Uni aura rendu une décision définitive.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

12. RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS NON COURANTS

	31 mars 2013	31 décembre 2012
Obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux (<i>note 2</i>)	22 447	21 831
Passif au titre de la rémunération fondée sur des actions	8 935	9 785
Contrepartie conditionnelle à payer au titre de l'acquisition d'EIM (<i>note 3</i>)	1 540	1 509
Contrepartie à payer au titre de l'acquisition d'EIM (<i>note 3</i>)	2 735	2 680
Autres	5 945	4 813
Total	41 602	40 618

13. PASSIFS ÉVENTUELS

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnités à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 31 mars 2013, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 190,7 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes de garantie et d'indemnisation.

Le 2 juillet 2009, une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour être représentant a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La requête a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la requête du demandeur en vue d'exercer un recours collectif.

Cette requête était la première étape procédurale avant qu'un tel recours puisse être exercé. Le recours collectif du requérant au nom des membres du programme Aéroplan au Canada vise la remise en vigueur des milles Aéroplan

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

expirés, le remboursement des sommes déjà dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe, relativement aux changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé le 16 octobre 2006. Un avis du jugement autorisant le recours collectif a été publié le 6 avril 2013. La prochaine étape de la procédure comportera le dépôt et la signification du recours pour l'audition sur le fond par le requérant. La direction ne prévoit pas de jugement sur le fond avant au moins deux ans.

Bien que la direction compte opposer une défense vigoureuse à ce recours collectif, la probabilité d'une perte éventuelle et le montant de celle-ci, le cas échéant, ne peuvent être raisonnablement estimés à l'heure actuelle. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans ces états financiers. Si l'issue du recours collectif diffère de l'évaluation qu'en fait la Société et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats opérationnels pourrait en résulter.

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal de l'activité. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels d'Aimia.

14. DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les trimestres terminés les 31 mars 2013 et 2012 sont les suivants :

	2013		2012 ^{a)}	
	Montant	Par action ordinaire	Montant	Par action ordinaire
Mars	27 589	0,160\$	26 102	0,150\$

- a) Le 3 mai 2012, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une hausse du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,150 \$ à 0,160 \$ par trimestre.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les trimestres terminés les 31 mars 2013 et 2012 sont les suivants :

	2013		2012	
	Montant	Par action privilégiée	Montant	Par action privilégiée
Mars	2 803	0,40625\$	2 803	0,40625\$

Le 13 mai 2013, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une hausse du dividende annuel de l'action ordinaire, qui est passé de 0,64 \$ à 0,68 \$ par action, et déclaré un dividende trimestriel de 0,17 \$ par action ordinaire et de 0,40625 \$ par action privilégiée, payable le 28 juin 2013.

15. ENGAGEMENTS

A) ENGAGEMENTS AUX TERMES DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les loyers minimaux aux termes des différents contrats de location simple non résiliables n'ayant pas encore été engagés à la fin de la période s'établissent comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	
2013	11 719
De 2014 à 2017	47 427
Par la suite	50 611
Total	109 757

B) ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS ET AUTRES

Les dépenses opérationnelles prévues par contrat, mais n'ayant pas encore été engagées à la fin de la période s'établissent comme suit :

Infrastructure technologique et autres	35 052
Soutien à la commercialisation et autres ^{a)}	123 594

a) Les montants de soutien à la commercialisation correspondent aux obligations maximales de la Société au titre de la promotion des programmes de fidélisation qu'elle exploite.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 31 mars 2013, Aimia respectait toutes ces clauses.

16. INFORMATIONS SECTORIELLES

Au 31 mars 2013, la Société comptait trois secteurs opérationnels : Canada; EMOA; et É.-U. et APAC.

Les secteurs de la Société sont ses unités opérationnelles stratégiques. Pour chacune des unités opérationnelles stratégiques, le chef de la direction du groupe et le chef de l'exploitation du groupe de la Société examinent des rapports de gestion internes tous les mois. Les secteurs ont été définis en fonction des régions géographiques et sont alignés avec la structure organisationnelle et l'orientation stratégique de l'entité. Les régions É.-U. et APAC ont été regroupées puisqu'elles réunissent les critères de regroupement prescrits par IFRS 8, *Secteurs opérationnels*.

Le secteur Canada génère principalement ses produits du programme Aéroplan et des services de fidélisation propriétaire. Le secteur É.-U. et APAC génère principalement ses produits des services de fidélisation propriétaire. Le secteur EMOA tire principalement ses produits des programmes de fidélisation, y compris les programmes Nectar et Nectar Italia, dont les activités sont exercées au Royaume-Uni et en Italie, respectivement, et de sa participation dans le programme Air Miles Moyen-Orient. De plus, le secteur EMOA tire aussi des produits des services de fidélisation propriétaire et de services d'analytique de la fidélité, ce qui comprend les services d'ISS.

Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins des états financiers consolidés. La gestion des autres charges financières, de la rémunération fondée sur des actions et de la charge d'impôt sur le résultat étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les informations financières pertinentes sont résumées par secteur opérationnel ci-dessous :

Trimestres terminés les 31 mars												
(en milliers de dollars canadiens)	2013	2012 ^(g)	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012 ^(g)
Secteur opérationnel	Canada		EMOA		États-Unis et APAC		Siège social ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute	307 117	313 237	173 746 ^(c)	143 869 ^(c)	80 558 ^(c)	80 914 ^(c)	-	-	(306)	(1 384)	561 115 ^(c)	536 636 ^(c)
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	256 604	261 732	156 745	124 252	-	-	-	-	-	-	413 349	385 984
Produits au titre des unités de fidélisation	320 814	320 483	140 290	97 732	-	-	-	-	-	-	461 104	418 215
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	38 820	40 291	3 719	4 155	80 528	78 011	-	-	-	-	123 067	122 457
Autres produits des activités ordinaires	12 017	11 954	13 315	15 099	-	-	-	-	-	-	25 332	27 053
Produits intersociétés	-	9	69	80	237	1 295	-	-	(306)	(1 384)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	371 651	372 737	157 393	117 066	80 765	79 306	-	-	(306)	(1 384)	609 503	567 725
Coût des primes et coûts directs	202 780	194 437	106 413	84 091	44 215	43 957	-	-	-	(89)	353 408	322 396
Amortissement ^(a)	23 817	23 234	4 038	3 906	2 772	2 117	-	-	-	-	30 627	29 257
Marge brute	145 054	155 066	46 942	29 069	33 778	33 232	-	-	(306)	(1 295)	225 468	216 072
Charges opérationnelles avant les éléments suivants	54 379	57 102	39 227	35 484	39 994	35 129	16 154	11 408	(306)	(1 295)	149 448	137 828
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	3 865	2 988	-	-	3 865	2 988
Total des charges opérationnelles	54 379	57 102	39 227	35 484	39 994	35 129	20 019	14 396	(306)	(1 295)	153 313	140 816
Résultat opérationnel	90 675	97 964	7 715	(6 415)	(6 216)	(1 897)	(20 019)	(14 396)	-	-	72 155 ^(f)	75 256 ^(f)
Dépenses en actifs non courants ^(d)	5 311	8 805	3 370	2 494	404	1 357	-	2 273	S.O.	S.O.	9 085	14 929
Actifs non courants ^(d)	3 170 935	3 239 959	451 357 ^(e)	460 939 ^(e)	77 014 ^(e)	42 341 ^(e)	2 199	2 152	S.O.	S.O.	3 701 505 ^(e)	3 745 391 ^(e)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel. Le siège social inclut également la situation financière et les résultats opérationnels de nos activités en Inde, les placements dans PLM, Prismah et Cardlytics.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 133,4 M\$ au R.-U. et de 54,3 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2013, comparée à une facturation brute aux clients externes de 119,1 M\$ au R.-U. et de 46,1 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 31 mars 2012. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 402,2 M\$ au R.-U. et de 70,7 M\$ aux États-Unis en date du 31 mars 2013, comparés à des actifs non courants de 409,6 M\$ au R.-U. et de 35,9 M\$ aux États-Unis en date du 31 mars 2012.
- f) Le rapprochement du résultat opérationnel consolidé et du résultat avant impôts sur le résultat pour les trimestres terminés les 31 mars 2013 et 2012 est présenté dans les états consolidés du résultat net.
- g) L'information financière de 2012 a été retraitée pour rendre compte de l'application rétroactive des modifications apportées à IAS 19. Se reporter à la *note 2* pour obtenir de plus amples informations.

17. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les valeurs comptables de la trésorerie et de ses équivalents, des liquidités soumises à restrictions, des placements à court terme, des comptes débiteurs, du billet à recevoir et des comptes créditeurs et charges à payer figurant à l'état de la situation financière se rapprochent de leurs justes valeurs, compte tenu de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers.

La juste valeur des emprunts est estimée comme étant la valeur cotée pour ce qui est des titres d'emprunt négociés sur le marché public, tandis que la juste valeur des emprunts au titre de la facilité de crédit renouvelable est estimée comme étant le montant prélevé, car les emprunts portent intérêt à taux variable et sont généralement sous forme d'acceptations bancaires de courte échéance ou d'emprunts au taux préférentiel. La juste valeur des placements en obligations de sociétés et de gouvernements est fondée sur la valeur cotée des placements.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Le tableau suivant présente les placements en obligations de sociétés et de gouvernements ainsi que la dette à long terme d'Aimia, lesquels sont évalués au coût amorti, ainsi que leur juste valeur.

	31 mars 2013		31 décembre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements en obligations de sociétés et de gouvernements (y compris la partie courante)	312 569	326 054	313 250	325 671
Dette à long terme	793 545	853 093	793 126	841 366

Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés par ordre d'importance des données utilisées pour établir la juste valeur. Cette hiérarchie des justes valeurs comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 – Évaluation fondée sur les prix cotés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Techniques d'évaluation reposant sur des données telles que les prix cotés d'instruments similaires négociés sur des marchés actifs; les prix cotés d'instruments identiques ou similaires sur des marchés inactifs; les données autres que des prix cotés utilisées dans une méthode d'évaluation qui sont observables pour l'instrument considéré; et les données qui sont principalement dérivées de données observables sur les marchés ou corroborées par ces dernières, que ce soit par corrélation ou par d'autres moyens.

Niveau 3 – Techniques d'évaluation tenant compte de données importantes non observables sur les marchés.

Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

		31 mars	31 décembre
		2013	2012
	Hiérarchie		
Actifs financiers			
Bons de souscription d'Air Canada	Niveau 2	3 912	1 072
Placements en titres de capitaux propres	Niveau 3	23 982	23 702
Passifs financiers			
Contrepartie conditionnelle à payer	Niveau 3	1 540	1 509
Contrat de change à terme	Niveau 2	484	180

La juste valeur des placements en titres de capitaux propres est fondée sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés utilisée pour évaluer le placement initial, après ajustement pour refléter les changements des flux de trésorerie prévus au budget et des hypothèses clés ayant servi à l'analyse entre la date du placement initial et le 31 mars 2013.

Les hypothèses clés sont les suivantes : taux de croissance, taux d'actualisation et multiple de la valeur finale.

L'analyse au 31 mars 2013 a permis de déterminer que la juste valeur des placements en titres de capitaux propres se rapproche de son coût.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer (*note 3*) est fondée sur la contrepartie maximale à payer.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

18. PARTIES LIÉES ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

A) PARTIES LIÉES

PARTIE EXERÇANT UN CONTRÔLE ULTIME

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2013, les actions de la Société étaient détenues par un grand nombre d'actionnaires, et aucune partie n'exerçait un contrôle ultime sur la Société.

TRANSACTIONS AVEC DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES CLÉS DE LA DIRECTION

Les membres clés de la direction sont composés des membres du comité exécutif de direction de la Société.

Le régime à cotisations définies d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des dirigeants prévoit des cotisations annuelles de 15 % du salaire de base, au moyen de cotisations conjointes de la Société et du dirigeant, jusqu'au maximum annuel permis par les lois pertinentes.

Les membres clés de la direction d'Aimia participent aux régimes d'attributions fondées sur des actions, au régime d'intéressement à long terme d'Aimia (y compris les options sur actions et les unités d'actions au rendement) et au régime d'UAD. Les administrateurs participent au régime d'UAD.

La rémunération payée ou payable aux administrateurs et aux membres clés de la direction de la Société pour des services est présentée ci-après :

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2013	2012
Rémunération des administrateurs, et salaires et avantages des membres clés de la direction	2 739	2 016
Avantages postérieurs à l'emploi	99	77
Rémunération fondée sur des actions	1 576	1 083
Total^{a)}	4 414	3 176

a) Le comité exécutif de direction de la Société comportait 12 membres au trimestre terminé le 31 mars 2013 et 9 membres au trimestre terminé le 31 mars 2012.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

TRANSACTIONS AVEC DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Aimia offre des avantages postérieurs à l'emploi à ses anciens employés au moyen de régimes à cotisations définies et à prestations définies. Les transactions effectuées dans ces régimes se limitent aux cotisations et au versement des prestations.

AUTRES TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2013, le secteur EMOA a dégagé des produits des activités ordinaires de 1,4 M\$ (néant en 2012) au titre de services rendus à i2c.

Au 31 mars 2013, un montant de 3,5 M\$ était à recevoir d'i2c et un montant de 4,6 M\$ était à payer à celle-ci. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'était à recevoir d'i2c ou à payer à celle-ci.

B) PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2012, un actionnaire minoritaire a investi un montant de 2,7 M\$ dans une filiale en Inde.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

19. INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les sections qui suivent présentent de l'information supplémentaire sur certains des principaux postes des états financiers.

A) ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31 mars	31 décembre
	2013	2012
Contrats avec des partenaires d'accumulation et relations clients	1 189 046	1 207 568
Logiciels et technologie	104 058	107 513
Marques de commerce	386 490	391 181
Autres immobilisations incorporelles	2 469	2 447
Total	1 682 063	1 708 709

B) TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS OPÉRATIONNELS

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2013	2012
Liquidités soumises à restrictions	(817)	(2 433)
Comptes débiteurs	(14 330)	31 358
Stocks	5 819	18 234
Frais payés d'avance	1 159	674
Comptes créditeurs et charges à payer	(28 191)	(74 653)
Dépôts clients	(1 050)	7 669
Provisions	2 089	785
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants	1 036	(269)
Produits différés	(55 188)	(33 206)
Total	(89 473)	(51 841)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2013

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

C) ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les profits actuariels des régimes à prestations définies du trimestre terminé le 31 mars 2013 sont présentés déduction faite d'impôts sur le résultat différés de 38 000 \$ (économies d'impôts sur le résultat différés de 93 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2012).

20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 13 mai 2013, la Société a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto et annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat d'un maximum de 17 212 126 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 16 mai 2013 au 15 mai 2014 au plus tard.